

AAA/SWITCH

e-Infrastructure for e-Science

Instructions relatives aux flux de paiement

Version 1.2
8 juillet 2010

Christoph Witzig, Petra Kauer-Ott

Table des matières

1. Introduction	3
2. Flux de paiement pour les universités cantonales	5
3. Flux de paiement pour les institutions du domaine des EPF	5
4. Flux de paiement pour les hautes écoles spécialisées	6
5. Autres informations	6

1. Introduction

Depuis des années, SWITCH construit et exploite avec ses partenaires des services informatiques innovants dans le secteur de la formation tertiaire. Après les projets réussis de coopération de la CUS dans le cadre de l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation 2004-2007, SWITCH a déposé auprès de la Conférence Universitaire Suisse (CUS), en été 2007, une demande en vue d'autres projets de coopération sous le titre "AAA/SWITCH" durant la période de mandat suivante 2008-2011. Le domaine d'application de ces nouveaux projets a été étendu en fonction des objectifs. La CUS, le Conseil polytechnique et l'OFFT ont décidé de soutenir financièrement ce projet, ce qui fait que toutes les institutions du secteur de formation tertiaire y participent.

Dans la suite, nous entendrons par "institutions de hautes écoles" aussi bien les universités cantonales que les hautes écoles spécialisées, les deux Ecoles Polytechniques Fédérales et les instituts de recherche des EPF et emploierons pour ces organisations la notion plus courte de "haute école".

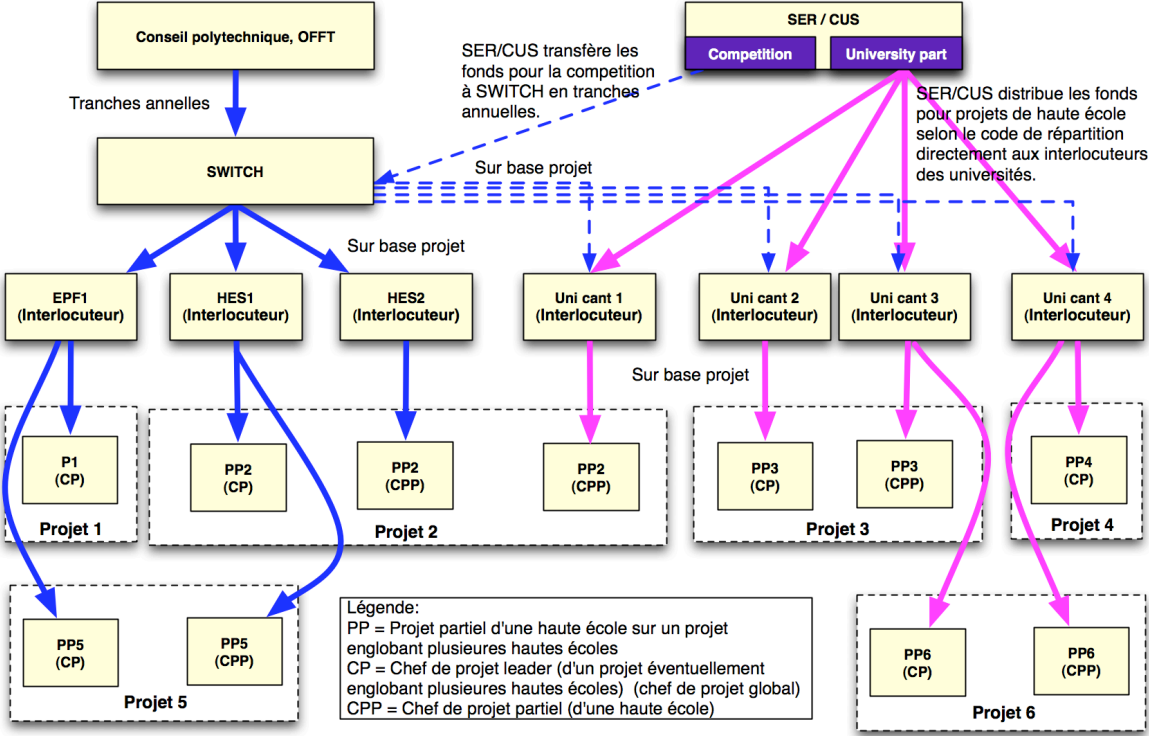
Il y a deux catégories de projets à réaliser:

- a. Projets de hautes écoles: il s'agit de projets financés par des fonds partagés entre les hautes écoles selon un code de répartition.
- b. Projets de concours: il s'agit de projets financés par des fonds attribués au concours de projets.

Chaque projet est dirigé par un chef de projet. Il est à remarquer que les projets peuvent comprendre plusieurs hautes écoles. Dans ce cas, chaque haute école participante nomme un chef de projet partiel responsable, vis-à-vis du projet, du travail de son institution. Dans la suite, le chef du projet AAA/SWITCH sera dénommé "chef de projet" et le chef de projet partiel d'une haute école "chef de projet partiel de haute école".

On trouvera en annexe le code de répartition des montants sur les deux catégories pour les différents types de hautes écoles.

Les flux de paiement entre les offices fédéraux, SWITCH et les hautes écoles diffèrent entre les divers types de hautes écoles et sont décrits dans ce document. *Le texte imprimé en italiques désigne les différences entre les projets de hautes écoles et de concours.* La figure page suivante représente les flux de paiement sous forme graphique.



2. Flux de paiement pour les universités cantonales

Les flux de paiement pour projets de hautes écoles pour les universités cantonales se déroulent comme suit:

Pour projets de hautes écoles:

Le SER verse directement aux universités cantonales le montant total des fonds revenant aux hautes écoles selon le code de répartition, ceci en deux tranches au début et au milieu de l'année. L'interlocuteur de la haute école est responsable du contrôle de la réception et du montant des fonds. SWITCH n'est pas concerné.

Pour projets de concours:

- 1. Le SER verse le montant total des fonds pour l'année*
- 2. SWITCH envoie à l'interlocuteur un modèle de demande de paiement dans lequel sont indiqués les montants pour les projets de concours approuvés. Ceci a lieu dans les 30 jours après réception de la disposition correspondante par SER, dans la mesure où les montants de l'année civile concernée ont déjà été versés. Autrement, SWITCH envoie le modèle à l'interlocuteur dans les 30 jours après réception des fonds.*
- 3. L'interlocuteur contrôle la correction et l'intégralité de la demande de paiement qu'il confirme par sa signature. Il envoie la demande de paiement à SWITCH.*
- 4. SWITCH verse les fonds.*
- 5. Les chefs de projet partiel des hautes écoles s'adressent à l'interlocuteur de leur haute école afin d'obtenir l'accès aux fonds qui leurs reviennent. SWITCH n'est pas concerné.*

Concernant les questions éventuelles sur les versements du Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche (SER), l'interlocuteur principal des universités est le chef de projet AAA/SWITCH.

3. Flux de paiement pour les institutions du domaine des EPF

Le domaine des EPF ne connaît que les projets de concours dans le cadre des projets de coopération AAA//SWITCH. Les flux de paiement se déroulent comme suit:

- 1. Le Conseil polytechnique verse à SWITCH les fonds de l'année civile en cours.*
- 2. SWITCH envoie à l'interlocuteur un modèle de demande de versement indiquant les montants pour les projets de concours approuvés. Ceci a lieu dans les 30 jours après approbation des projets de concours, dans la mesure où les montants de l'année civile concernée ont déjà été versés. Autrement, SWITCH envoie le modèle à l'interlocuteur dans les 30 jours après réception des fonds.*
- 3. L'interlocuteur contrôle la correction et l'intégralité de la demande de paiement qu'il confirme par sa signature. Il envoie la demande de paiement à SWITCH.*
- 4. SWITCH verse les fonds.*
- 5. Les chefs de projet partiel des hautes écoles s'adressent à l'interlocuteur de leur haute école afin d'obtenir l'accès aux fonds qui leurs reviennent. SWITCH n'est pas concerné.*

4. Flux de paiement pour les hautes écoles spécialisées

Les flux de paiement pour les projets de hautes écoles spécialisées se déroulent comme suit:

L'OFFT verse en deux tranches les montants de l'année civile en cours à SWITCH.

Pour projets des hautes écoles spécialisées:

SWITCH envoie à l'interlocuteur un modèle de demande de paiement dans lequel les montants sont indiqués pour les projets de hautes écoles approuvés. Ceci a lieu dans les 30 jours après approbation d'un projet de haute école dans la mesure où les fonds de l'année civile en cours ont déjà été versés. Autrement, SWITCH envoie le modèle à l'interlocuteur dans les 30 jours après réception des fonds.

Pour projets de concours:

- 1. SWITCH envoie à l'interlocuteur un modèle de demande de paiement dans lequel sont indiqués les montants pour les projets de concours approuvés. Ceci a lieu dans les 30 jours après réception de la disposition correspondante par l'OFFT, dans la mesure où les montants de l'année civile concernée ont déjà été versés. Autrement, SWITCH envoie le modèle à l'interlocuteur dans les 30 jours après réception des fonds.*
- 2. L'interlocuteur contrôle la correction et l'intégralité de la demande de paiement qu'il confirme par sa signature. Il envoie la demande de paiement à SWITCH.*
- 3. SWITCH verse les fonds.*
- 4. Les chefs de projet partiel des hautes écoles s'adressent à l'interlocuteur de leur haute école afin d'obtenir l'accès aux fonds qui leurs reviennent. SWITCH n'est pas concerné.*

5. Autres informations

On trouvera les instructions de projet, les modèles de descriptif de projet et rapports d'état ainsi que d'autres informations sur <http://www.switch.ch/aaa>.

Annexe A Glossaire

Fonds fédéraux	Subventions mises à disposition par le SER ou l'OFFT en vue du financement des projets AAA/SWITCH.
OFFT	Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie
CRUS	Conférence des recteurs des universités suisses
Fonds propres	Montants versés par la comptabilité de l'université en vue d'appuyer des projets (projets de haute école ou de concours) dans le cadre d'AAA/SWITCH.
Domaine des EPF	Le domaine des EPF englobe les institutions suivantes: ETH Zurich, EPF Lausanne, Institut Paul Scherrer (PSI), Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL), EMPA et EAWAG.
FID	Commission spécialisée services informatiques de la KFH
Projet global	Le projet "AAA/SWITCH – e-Infrastructure for e-Science"
Hautes écoles	Universités cantonales, hautes écoles spécialisées, ETHZ, EPFL et les quatre instituts de recherche des EPF
Interlocuteur de haute école	Interlocuteur AAA/SWITCH d'une haute école habilité à décision pour les projets de son institution.
Projet de haute école	Projet subventionné par les montants d'une haute école selon le code de répartition.
Chef de projet partiel de haute école	Chef de projet de la contribution d'une haute école données à un projet AAA/SWITCH englobant plusieurs hautes écoles.
KFH	Conférence des Recteurs des Hautes Ecoles Spécialisées Suisses
Projet	Projet d'une ou plusieurs hautes écoles, subventionné et réalisé dans le cadre d'AAA/SWITCH.
Chef de projet SWITCH	Chef du projet global AAA/SWITCH
Responsable de projet SWITCH	Membre de la direction étendue de SWITCH compétent au niveau du projet global AAA/SWITCH.
PWEG	Groupe d'évaluation de concours évaluant les projets à l'attention de CRUS, FID ou du conseil polytechnique.
SER	Secrétariat d'Etat à l'enseignement et à la recherche
Comité de gestion	Comité surveillant un projet AAA/SWITCH.
CUS	Conférence universitaire suisse
Projet de concours	Projet subventionné par les fonds attribués au concours.

Annexe B Subventions attribuées

Université / institution	2008	2009	2010	2011	Total
Université de Bâle	76'723	147'053	147'053	147'053	517'882
Université de Berne	103'717	198'790	198'790	198'790	700'087
Université de Fribourg	64'041	122'746	122'746	122'746	432'279
Université de Genève	120'277	230'531	230'531	230'531	811'870
Université de Lausanne	77'299	148'156	148'156	148'156	521'765
Université de Lucerne	9'475	18'161	18'161	18'161	63'958
Université de Neuchâtel	27'404	52'524	52'524	52'524	184'975
Université de St. Gall	29'407	56'364	56'364	56'364	198'500
Università della Svizzera italiana	13'145	25'194	25'194	25'194	88'726
Université de Zurich	178'512	342'149	342'149	342'149	1'204'959
Concours	0	558'333	558'333	558'333	1'675'000
SWITCH	400'000	400'000	400'000	400'000	1'600'000
Total	1'100'000	2'300'000	2'300'000	2'300'000	8'000'000

Haute Ecole Spécialisée / institution	2008	2009	2010	2011	Total
HESB	26'047	28'581	28'581	28'581	111'790
FHNW	36'300	39'831	39'831	39'831	155'793
FHO	20'056	22'007	22'007	22'007	86'077
HES-SO	61'949	67'976	67'976	67'976	265'877
HES Lucerne	19'832	21'760	21'760	21'760	85'112
SUPSI	10'748	11'793	11'794	11'794	46'129
ZFH	58'068	63'718	63'718	63'718	249'222
Concours	142'000	286'000	286'000	286'000	1'000'000
SWITCH	125'000	125'000	125'000	125'000	500'000
Total	500'000	666'666	666'667	666'667	2'500'000

Domaine des EPF	2008	2009	2010	2011	Total
Concours	240'000	720'000	720'000	720'000	2'400'000
SWITCH	60'000	180'000	180'000	180'000	600'000
Total	300'000	900'000	900'000	900'000	3'000'000